

Evolution de la certification V2025

Webinaire FHP Hauts de France et FHP Normandie

Lundi 28 avril 2025

Laetitia BUSCOZ

PRINCIPALES DIFFERENCES

AVEC LA VERSION V2020



PRINCIPALES DIFFERENCES AVEC LA VERSION V2020

- Un référentiel renouvelé*

6^{ième} Cycle

V2025



PRINCIPALES DIFFERENCES AVEC LA VERSION V2020

• Un rééquilibrage entre le nombre d'objectifs par chapitre



12 objectifs

- Le respect des droits du patient
- L'information du patient
- L'engagement du patient dans son projet de soins
- L'implication des patients et de leurs représentants dans la vie de l'établissement
- La coordination des équipes pour la prise en charge du patient
- La maîtrise des risques liés aux pratiques
- La sécurité dans les secteurs à risques majeurs (urgences, chirurgie et interventionnel, maternité, soins critiques, SAMU/SMUR, santé mentale et psychiatrie)
- La culture de la pertinence et du résultat
- Le management global par la qualité et la sécurité des soins
- La maîtrise des ressources professionnelles et des compétences
- Le positionnement territorial
- L'adaptation à des soins écoresponsables et aux innovations numériques

Patients, soignants, un engagement partagé



Chapitre 1 : Le patient

- Objectif 1.1 - Le respect des droits du patient
- Objectif 1.2 - L'information du patient
- Objectif 1.3 - L'engagement du patient dans son projet de soins
- Objectif 1.4 - L'implication des patients et de leurs représentants dans la vie de l'établissement

4 objectifs
32 critères

Chapitre 2 : Les équipes de soins

- Objectif 2.1 - La coordination des équipes pour la prise en charge du patient
- Objectif 2.2 - La maîtrise des risques liés aux pratiques
- Objectif 2.3 - La sécurité dans les secteurs à risques majeurs (urgences, chirurgie et interventionnel, maternité, soins critiques, SAMU/SMUR, santé mentale et psychiatrie, radiothérapie)
- Objectif 2.4 - La culture de la pertinence et de l'évaluation

4 objectifs
52 critères

Chapitre 3 : L'établissement

- Objectif 3.1 - Le management global par la qualité et la sécurité des soins
- Objectif 3.2 - La maîtrise des ressources professionnelles et des compétences
- Objectif 3.3 - Le positionnement territorial
- Objectif 3.4 - L'adaptation à des soins écoresponsables et aux innovations numériques

4 objectifs
34 critères

PRINCIPALES DIFFERENCES AVEC LA VERSION V2020

- Globalement moins de critères mais plus de critères impératifs

- V2025

92	• Standards
21	• Impératifs
5	• Avancés

- V2020

110	• Standards
17	• Impératifs
5	• Avancés



PRINCIPALES DIFFERENCES AVEC LA VERSION V2020

- Globalement moins de critères mais plus de critères impératifs

V2025 : 21 IMPERATIFS	V2024 : 17 IMPERATIFS
Critère 1.1-01 Le patient bénéficie du respect de son intimité et de sa dignité au sein d'un environnement sécurisé	1.2-01 Le patient bénéficie du respect de son intimité et de sa dignité
Critère 1.1-02 Le patient mineur bénéficie d'un environnement adapté	1.2-02 Le patient mineur bénéficie d'un environnement adapté
Critère 1.1-05 Le patient bénéficie de soins visant à anticiper ou à soulager rapidement sa douleur	1.2-08 Le patient bénéficie de soins visant à anticiper ou à soulager rapidement sa douleur
Critère 1.1-06 Le patient bénéficie d'une prise en charge bientraitante	3.2-06 L'établissement lutte contre la maltraitance en son sein (+/-)
Critère 1.3-01 Le patient exprime son consentement libre et éclairé sur son projet de soins et ses modalités	1.1-03 Le patient exprime son consentement libre et éclairé sur son projet de soins et ses modalités
Critère 1.4-02 La satisfaction et l'expérience du patient sont prises en compte	*critère standard en V2020 (1117)



PRINCIPALES DIFFERENCES AVEC LA VERSION V2020

- Globalement moins de critères mais plus de critères impératifs

V2025 : 21 IMPERATIFS	V2024 : 17 IMPERATIFS
PSY Critère 2.1-12 Les équipes réalisent un examen somatique pour tout patient hospitalisé en psychiatrie	PSY 2.2-17 Les équipes réalisent un examen somatique pour tout patient hospitalisé en psychiatrie
Critère 2.2-02 Les équipes respectent les bonnes pratiques de prescription des médicaments	*critère standard en V2020 (2303)
Critère 2.2-05 Les équipes respectent les bonnes pratiques d'administration des médicaments	*critère standard en V2020 (2304)
Critère 2.2-06 Les équipes préviennent les risques d'erreur médicamenteuse	2.3-06 Les équipes maîtrisent l'utilisation des médicaments à risque (+/-)
Critère 2.2-08 Les équipes respectent les précautions standard d'hygiène	2.3-11 Les équipes maîtrisent le risque infectieux en appliquant les précautions adéquates, standard et complémentaires (+/-)
Critère 2.2-12 Les équipes maîtrisent la prise en charge des urgences vitales	3.6-05 La prise en charge des urgences vitales est maîtrisée dans l'enceinte de l'établissement

PRINCIPALES DIFFERENCES AVEC LA VERSION V2020

- Globalement moins de critères mais plus de critères impératifs

V2025 : 21 IMPERATIFS	V2024 : 17 IMPERATIFS
CHIR/INTERV Critère 2.3-06 Les équipes des secteurs interventionnels maîtrisent les risques, notamment infectieux, liés aux équipements et aux pratiques professionnelles	*critère standard en V2020 (2315)
CHIR/INTERV Critère 2.3-09 Les équipes des secteurs interventionnels améliorent leurs pratiques en analysant les modalités de réalisation de la check-list « Sécurité du patient »	CHIR/INTERV 2.4-06 Les équipes des secteurs interventionnels améliorent leurs pratiques en analysant les modalités de réalisation de la check-list
MATER Critère 2.3-10 Les équipes mettent en oeuvre des mesures de prévention des risques obstétricaux majeurs	MATER 2.3-20 Les équipes maîtrisent les risques liés à l'hémorragie du post-partum immédiat (HPPI) (+/-)
MATER Critère 2.3-11 Les équipes sécurisent la prise en charge du nouveau-né	* non évalué en V2020
PSY Critère 2.3-14 Les équipes respectent les bonnes pratiques d'isolement, qu'il soit assorti ou non de contentions, des patients hospitalisés sans consentement	PSY 2.1-05 La pertinence du recours à des mesures restrictives de liberté (limitation des contacts, des visites, retrait d'effets personnels, isolement) est argumentée et réévaluée
Critère 2.4-02 La pertinence des prescriptions d'antibiotiques est argumentée et réévaluée	*critère standard en V2020 (2106)



PRINCIPALES DIFFERENCES AVEC LA VERSION V2020

- Globalement moins de critères mais plus de critères impératifs

V2025 : 21 IMPERATIFS	V2024 : 17 IMPERATIFS
Critère 3.1-04 L'établissement impulse la culture de la déclaration des évènements indésirables, dont les presque accidents	2.4-04 Les équipes améliorent leurs pratiques en analysant les événements indésirables associés aux soins qu'elles ont déclarés
Critère 3.1-05 La gestion des situations sanitaires exceptionnelles est maîtrisée	3.6-01 La gestion des tensions hospitalières et des situations sanitaires exceptionnelles est maîtrisée
Critère 3.3-05 L'établissement prévient les transferts évitables des personnes âgées	*critère standard en V2020 (3106)
	CHIR/INTERV 2.3-12 Les équipes maîtrisent les bonnes pratiques d'antibioprophylaxie liées aux actes invasifs (+/-)
	3.3-01 La gouvernance fonde son management sur la qualité et la sécurité des soins
	3.7-03 L'établissement analyse, exploite et communique les indicateurs qualité et sécurité des soins

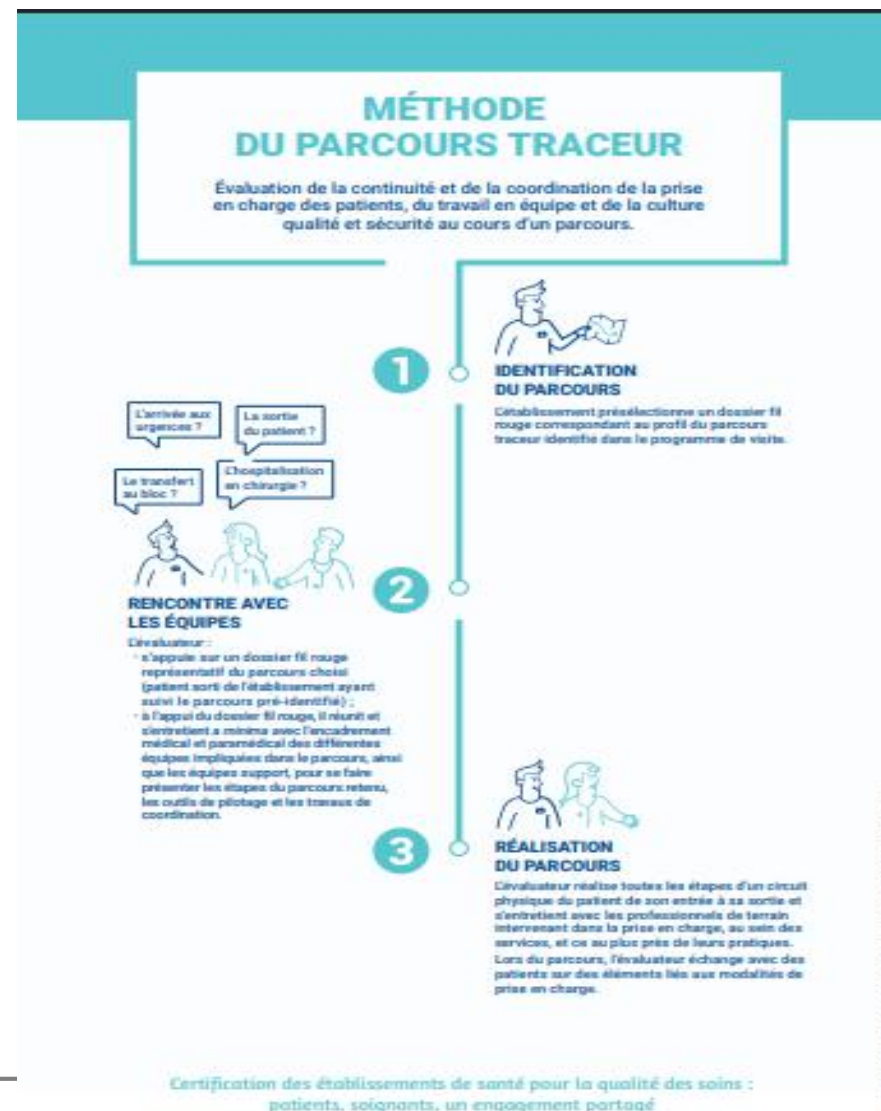
PRINCIPALES DIFFERENCES AVEC LA VERSION V2020

• De nouveaux critères, comme par exemple :

Critère de l'entourage Un décès en les info psychologi le décès, (présentati Tout l'établ	Critère et soin Simplifier les consultations centrée sur le équipes de c une prise en besoins spéci Tout l'établ	Critère les troubles Les trouble des patient service de soins pers fluide et un des besoin réalisés. A la qualité d Tout l'établ	Critère du nou La sécurisat les premiers immédiate d (notamment v complication température communicati des premiers Maternité Im	Critère mesure L'électroconv psychiatrique multidiscipli évaluer les c évaluation pr plus, un suivi La formation permettent d' Electroconv	Critère actes de La radiothérap nécessitant de équipes pluridi procédures de étape, de la sin ou de dosage professionnels patients perme Radiothérapie	Critère réfle L'écores l'emprein repenser collective aussi par de traiter travail su l'environi professio avec la p Tout l'établ	Critère à la ge Simulation en s pédagogique, i établissement gestion des ris simulation com en équipe et in Tout l'établ	Critère écores La démarci • déve • acte • cadr • impli • déve • proje Tout l'établ	Critère 3.4-05 médicaux num ceux faisant ap Les dispositifs médicaux nu finalité médicale, utilisés par la décision médicale et aide visant à identifier des fractu radiothérapie, aide à l'interpr DMN peuvent correspondre De nombreux DMN à usage leur utilité ou leur pertinence fait, les professionnels de sa médical sans être pleinement leur utilisation pour ces mêm L'établissement doit piloter cartographie de leur utilisati place d'un processus qualité La connaissance par les uti professionnel ainsi que la bo Tout l'établissement Stand	Critère 3.4-06 L'établissement utilise des outils technologiques innovants sans finalité médicale pour améliorer son organisation, en particulier ceux faisant appel à l'intelligence artificielle Les innovations dans le champ de l'organisation des soins, des produits de santé (médicaments et dispositifs médicaux) et du numérique sont une opportunité d'amélioration de la prise en charge des patients et contribuent à l'efficience des parcours de santé. Encourager leur développement est une question d'équité entre les patients et les territoires et un enjeu d'efficience. La bonne utilisation est néanmoins conditionnée à une utilisation raisonnée par des professionnels formés et vigilants sur sa maîtrise. L'implémentation de ces dispositifs doit faire l'objet d'une évaluation systématique permettant de garantir qu'ils ne génèrent pas de nouveaux risques, comme l'intensification du travail ou la perte de sens ou une dérive non contrôlée pour leurs usages et sur la prise en charge des patients. Tout l'établissement Avancé
Élém Profe • Les p pratique condi • Les p décès affair • Le tra condi • Les c du dé convi • Le m son d Gouv • Dans nomb	Élém Professio • Pendant visée diag rendez-vo • Les comp versés dan • Les secte la suite des Patient • Dans les en ligne et • Pendant visée diag rendez-vo Gouve • L'étal fourm	Élém Profes • Les spéci expel • Pour de la tout a • Les j nutrit Gouve • L'étal fourm	Élém Professio • L'ensen naissan exercice • Les pro naissan • Les pro et la mis • Les pro de secte • L'accor (formati • Les pro échéant des tem	Élém Professio • La pertin patient et • Pour défi en analys et réajust • Les com (réalisées du risque • L'acte d'e professio • La surve assurée c • Les équip des indic	Élém Professio • La double du côté d • En radiot effectif to • Pour les dans le d • En radio maintena médical à • Les profe comme ir • Les équip un dispos pour la santé d'un patient ou d'un utilisateur.	Élém Gouvernar • Un group simulation • L'établiss program professio • Les prog organism guide mé • S'il en di d'autres é • L'équipe évalue l'in œuvre.	Élém Gouvernar • Le pro parten • L'établi Professi • Tous le durable • Le réf projets • Les éq leurs p électric	Élém Gouvernar • L'établissement établit des dispositifs médica risques et l'impact de c • Pour répondre aux be structurée pour l'acqui compétents, notamment • L'établissement organi numérique afin que ces limites. • Dans le contexte de s l'établissement se dot contrôle humain des r réelle d'utilisation. • Conformément à l'org utilisateurs déclarent le usage professionnel (événements indésirables associés aux soins, pour les dispositifs médicaux numériques événements de matériovigilance...) Professionnels • Lorsque les professionnels utilisent un dispositif médical numérique d'aide à la décision impliquant un traitement de données algorithmiques, notamment à visée diagnostique ou thérapeutique, ils s'assurent que la personne concernée en a été informée et qu'elle est, le cas échéant, avertie de l'interprétation qui en résulte.	Élém Gouvernar • L'établissement maîtrise l'acquisition de ces outils en associant les équipes informatiques et juridiques. • L'établissement se dote d'un processus de contrôle qualité pour ce type d'outils, dès lors qu'il s'agit de technologies dont le fonctionnement repose sur un système d'intelligence artificielle. • Les professionnels qui les utilisent sont formés à l'utilisation de ces technologies, aux conditions d'usage et à leurs limites. • L'établissement évalue l'impact de l'utilisation des outils technologiques innovants sur l'organisation des soins : substitution permettant des temps de proximité avec le patient, un impact positif sur leur prise en charge.	Audit système

PRINCIPALES DIFFERENCES AVEC LA VERSION V2020

- Des méthodes de visites ajustées
- Echanges prévus avec les patients pendant le parcours



PRINCIPALES DIFFERENCES AVEC LA VERSION V2020

- Des méthodes de visites ajustées

- Rencontre prévue avec l'encadrement médical et paramédical



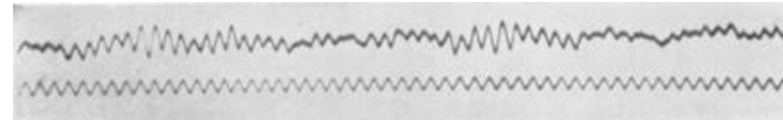
PRINCIPALES DIFFERENCES AVEC LA VERSION V2020

• Des méthodes de visites ajustées

Médicaments



ECT*



IAS



SAMU SMUR



Secteurs interventionnels*



Isolement et contention*



Transfusion sanguine



EI



*nouveaux TC V2025

PRINCIPALES DIFFERENCES AVEC LA VERSION V2020

• Fiche anomalie

- Déclenchée dès lors qu'un « **NON** » est apporté
- à un **élément** d'évaluation
- d'un **critère impératif**

La fiche anomalie peut contenir une ou plusieurs anomalies

La fiche anomalie peut générer un temps d'évaluation complémentaire

La fiche anomalie a vocation à éclairer la décision de la commission de certification



PREMIERS RETOURS D'EXPERIENCE BAQIMEHP

SUR LA PREPARATION DE CETTE NOUVELLE CERTIFICATION V2025



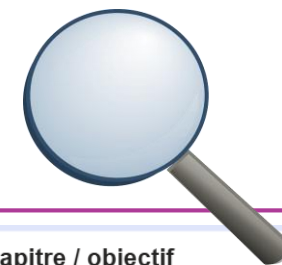
PREMIERS RETOURS D'EXPERIENCE BAQIMEHP SUR LA V2025

- Premiers retours d'expérience BAQIMEHP sur la base d'une dizaine d'audits V2025 réalisés depuis le début de l'année en MCO/SMR/PSY
 - Plus d'écarts → score global théorique dégradé par rapport à la V2024 (+/- 20%)
 - exigences accrues (notamment sécurité numérique, DMNUP, outils technologiques innovants sans finalité médicale, l'IA...)
 - circuit du médicament (plus de critères impératifs)
 - nouveaux critères
 - critères impératifs plus nombreux
 - Patient traceur
 - Parcours traceur
 - rencontres patients
 - Audit système RU
 - Rencontre encadrement médical et paramédical
 - Traceur ciblé

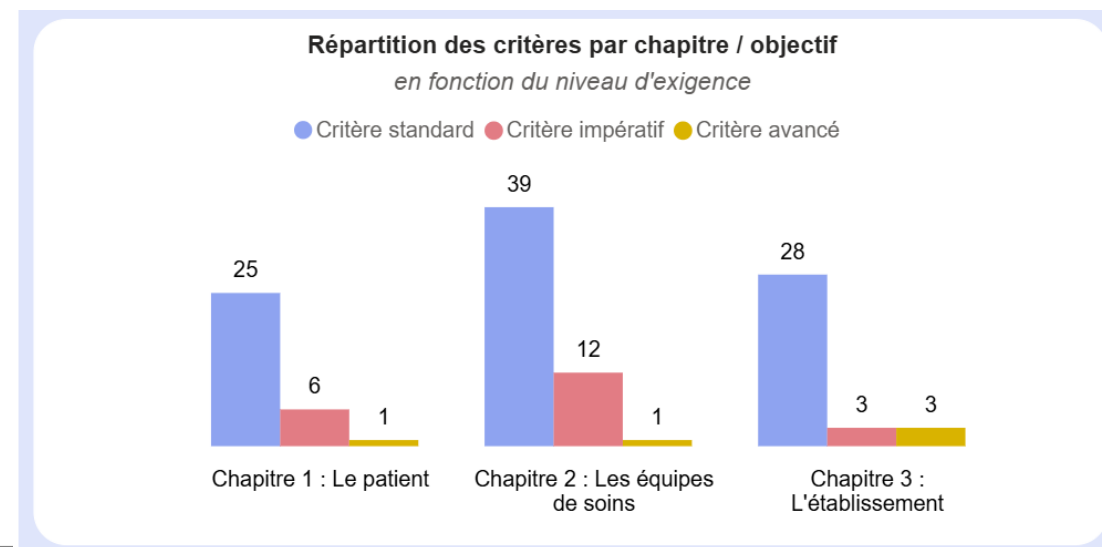
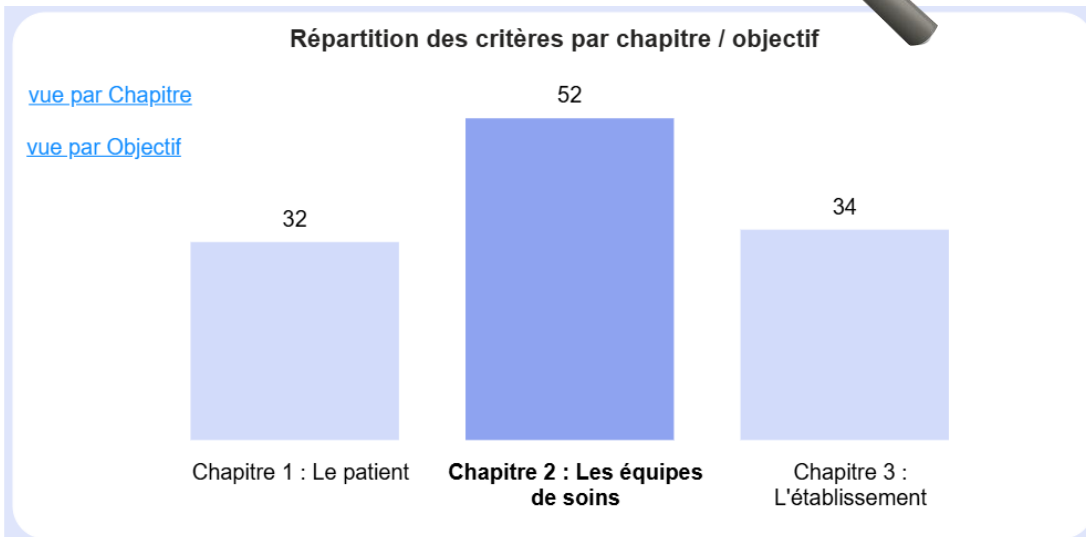
POINTS D'ATTENTION



POINTS D'ATTENTION



- Mise à jour des documents de référence HAS
 - référentiel, fiches pédagogiques...
- Appropriation des nouvelles thématiques
- Renforcement des exigences
 - Critères impératifs
- Fiches anomalies // questions patients
- Disponibilité des patients
- Pratiques, terrain ++
- Éléments preuves
- CALISTA et fichier Excel® sur le site HAS
- Focus chapitre 2 : les équipes de soins



Merci pour votre attention

